

DEVENEZ PRODUCTEUR D'ELECTRICITE SOLAIRE ! En investissant sur vos toitures

Etanchéité des bâtiments neufs ou existants

- Rénovation de toiture : Profitez de cette opportunité pour **réaliser un investissement productif**
- Construction neuve : Intégrer le photovoltaïque pour améliorer la performance environnementale de votre bâtiment en **générant un revenu additionnel**

URBASOLAR

met en œuvre des technologies photovoltaïques adaptées à chaque typologie de bâtiment : Produits verriers ou membranes souples

Une offre clé en mains

URBASOLAR assure la conception, le montage du projet, la recherche de financements bancaires, l'optimisation fiscale du projet, l'obtention des autorisations administratives, l'interface avec les compagnies d'assurance et les bureaux de contrôle, l'installation, et l'exploitation de la centrale

Modalités : Signature d'un mandat de montage de projet

Signature d'un **contrat de fourniture et d'installation**

Signature d'un contrat d'exploitation si vous souhaitez nous confier la gestion et la maintenance de votre centrale

Un investissement rentable et maîtrisé

- Un tarif de vente de l'électricité attractif : **URBASOLAR** met en œuvre des solutions photovoltaïques intégrées aux bâtiments, et éligibles à la prime d'intégration au bâti
- Des **revenus garantis** pendant 20 ans
- Une **couverture d'assurance** maximale, incluant la décennale d'étanchéité
- Des **garanties** constructeur de 20 ans
- Un **rendement sécurisé** par le contrat d'exploitation • L'expertise financière, juridique et fiscale d'**URBASOLAR**, pour un **effet de levier maximum**



URBASOLAR

Les Centuries 1
93 Place Pierre Duhem
Millénaire II
34000 MONTPELLIER
Tel +33 (0)467 644 644
Fax +33 (0)467 837 931

www.urbasolar.com